



-----  
**PROCES-VERBAL  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**05 JUIN 2025**

CONSEILLERS EN EXERCICE : 14

PRESENTS : 9

ABSENTS : 5

POUVOIRS : 0

DATE DE CONVOCATION :

26 MAI 2025

AFFICHAGE CONVOCATION :

26 MAI 2025

AFFICHAGE PV :

Le 05 juin 2025, à 18h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe DELAPORTE Maire de la commune.

**Présents** : Philippe DELAPORTE, Alain DEMARY, Véronique VINOT, David DUMENIEL, Cédric SINGLE, Laure LABOULAIS, Christophe ESNAULT, Christophe SECACHE, David BERTRAND.

**Absents excusés** : Isabelle CUVIER, Maxime PRUVOST, Sébastien GUIDEZ, Frédérique THIEBAULT, Philippe LEGOIS.

**Secrétaire** : Alain DEMARY

Monsieur le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 10.04.2025 à l'approbation des élus présents lors de la séance. Celui-ci est adopté par les membres du conseil municipal, puis signé par le maire et le secrétaire de séance.

### **1- Voirie Travaux route de Quesnoy**

Monsieur le Maire indique que l'entreprise COLAS a procédé à un marquage provisoire des 5 aires de croisement qui seront créées prochainement sur la route de Quesnoy. Il propose au conseil municipal de se rendre sur place afin de valider la disposition de celles-ci. Les membres du conseil disponibles se rendront sur les lieux le mercredi 11 juin à 18h00.

### **2- Gestion des espaces vert du cimetière**

Monsieur le Maire explique que l'entretien des espaces verts du cimetière reste une tâche complexe. La végétation repousse très rapidement. Par respect pour le lieu et les familles il est essentiel de maintenir un cimetière propre et accueillant. Pour l'instant, Clément intervient tous les 15 jours. Cette fréquence semble suffisante pour le moment mais une réflexion à moyen terme sur une solution plus durable est nécessaire. Une piste envisagée serait l'enherbement de certaines zones ou allée, car la tonte est moins contraignante et plus rapide que le désherbage manuel. Il convient, dans un premier temps, d'identifier ces zones et de mettre en place une communication. Monsieur Esnault propose de faire d'abord un test sur une partie du cimetière afin de voir ce qui fonctionne avant de généraliser à l'ensemble du cimetière.

### **3- Délibération portant sur la validation du nombre et de répartition des sièges du conseil communautaire pour la mandature 2026-2032.**

Monsieur le Maire informe que lors de sa séance, le conseil communautaire a été amené à se prononcer sur la composition du futur conseil communautaire dans la perspective des prochaines élections municipales de 2026.

Le conseil communautaire a reconduit l'accord local fixant le nombre de sièges à 48.

Pour 2026/2032, la commune de Miannay disposera de 2 sièges de titulaire (contre 1 titulaire et 1 suppléant pour 2020/2026).

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne un avis favorable à cette nouvelle représentation du futur conseil communautaire.**

### **4- Eclairage des passages piétons**

Lors du dernier conseil municipal Madame Laboulais avait proposé l'aménagement de l'éclairage des passages piétons sur la RD925, dans un souci de meilleure visibilité et de sécurité pour les usagers. Monsieur le Maire indique avoir pris contact avec FDE. Une réunion sur place a été organisée pour étudier les différentes solutions envisageables. Un devis est en cours d'élaboration pour plusieurs options d'éclairage. La solution la moins coûteuse serait l'installation de projecteur de couleur bleu (exemple à Oust-Marest)

### **5- Divers**

- Monsieur le Maire propose d'envoyer à l'ensemble des membres du conseil municipal le règlement de cantine pour lecture et remarque, ajout ou observation.
- Reconduction des chantiers jeunes : du 15 au 18 juillet 2025
- Madame Vinot fait part de la proposition d'une prestation de saxophone pour la fête de Miannay. Monsieur le Maire indique qu'il aurait aimé avoir une proposition de la prestation par mail ou en mairie. À réfléchir pour l'année prochaine.
- Monsieur le Maire rappelle que le conseil municipal avait acté de ne pas attribuer de dons aux associations extérieures, en raison d'un trop grand nombre de sollicitations. L'association « FLORENTINE 4EVER » a récemment sollicité la CCV pour l'organisation d'une manifestation autour de la Trie Enchantée. Monsieur le Maire a proposé d'organiser une marche similaire à celle déjà proposée entre Miannay et Toëufles. La commune accepte de mettre à disposition un barnum ainsi que des tables et chaises, si nécessaire. La manifestation est prévue pour le 14 septembre 2025.
- Monsieur le Maire indique que des verrous ont été posés sur les portes des locaux mis à disposition des parents d'élèves, des enseignantes et du centre de loisirs. Les clés leur seront remises prochainement.

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 19h35.

Le Secrétaire de séance,

Alain DEMARY



Le Maire,

Philippe DELAPORTE

